



COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant la suppléance de Mme la municipale Brenda Tuosto durant son congé maternité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Madame la municipale Brenda Tuosto, en charge de la mobilité, de l'environnement et des infrastructures (MEI), attend un heureux événement dans le courant du mois de décembre.

Ainsi, dès le 1er décembre 2025, Mme Tuosto sera en congé et suspendra son activité professionnelle, à tout le moins jusqu'au 28 février 2026. Dans la mesure du possible, Mme Tuosto participera toutefois, au moins en partie, aux séances du Conseil communal des 4 et 11 décembre 2025, afin de pouvoir défendre les objets relevant de son dicastère et répondre aux éventuelles questions des membres du Conseil communal.

Afin d'assurer la conduite du dicastère MEI, ainsi que la représentation de la Ville dans les instances concernées durant la période d'absence de Mme la municipale Brenda Tuosto, la Municipalité a décidé de répartir sa suppléance entre Monsieur le syndic Pierre Dessemontet, pour les secteurs de la mobilité et de l'environnement, et Monsieur le municipal Christian Weiler, pour le secteur des infrastructures. La représentation de la Ville dans les différentes réunions et organismes liés à ces domaines sera assurée par MM. Dessemontet et Weiler selon cette même répartition.

Les membres de la Municipalité adressent à Mme Tuosto leurs vœux les plus chaleureux pour la naissance à venir et se réjouissent de la retrouver en fonction à l'issue de son congé maternité.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

P. Dessemontet

Le secrétaire :

F. Zürcher